

Transfert effectif des actions ARCHOS sur le marché Euronext Growth Paris le 11 décembre 2020 et diffusion du document d'information

ARCHOS (Euronext Paris : JXR), pionnier européen de l'électronique grand public (la « Société »), annonce que la cotation de ses actions va être transférée sur le marché Euronext Growth Paris le 11 décembre 2020.

La demande d'admission des actions ARCHOS sur le marché Euronext Growth Paris a été approuvée par l'Euronext Listing Board le 8 décembre 2020.

Ce transfert, qui avait été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires le 16 décembre 2019, va permettre à ARCHOS d'être cotée sur un marché plus approprié à la taille du groupe et à sa capitalisation boursière en offrant un cadre réglementaire mieux adapté aux PME, et permettra de réduire les coûts afférents à la cotation, tout en continuant de lui offrir le bénéfice des attraits des marchés financiers.

ARCHOS continuera de délivrer une information exacte, précise et sincère, en rendant publique toute information privilégiée concernant la Société, conformément aux dispositions du règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marchés (« MAR »). Ces dispositions resteront également pleinement applicables à ARCHOS, notamment en matière de déclaration des opérations réalisées par les dirigeants (et personnes qui leur sont liées) sur les actions de la Société.

Le code ISIN d'identification des actions ARCHOS reste inchangé (FR0000182479) et le mnémonique devient ALJXR. Par ailleurs, l'action ARCHOS reste éligible aux PEA et PEA-PME.

ARCHOS est accompagnée par Euroland Corporate, en tant que listing sponsor.

Le document d'information élaboré dans le cadre de ce transfert est en ligne sur le site internet de la Société (www.archos.com) dans la rubrique « Investisseurs » puis « Informations Financières ».

La Société attire l'attention des investisseurs sur le fait qu'une présentation reclassée du compte de résultat 2018, 2019 et du premier semestre 2020 (il n'y a pas de reclassement pour le troisième trimestre 2020) a été intégrée dans le document d'information à la section 8.2.3 ainsi que dans la note 3.11 des états financiers 2019 figurant en annexe 1 du document d'information élaboré dans le cadre de ce transfert.

Calendrier définitif

8 décembre 2020	Notification par Euronext de la décision d'admission des actions ARCHOS sur Euronext Growth Paris
9 décembre 2020	<ul style="list-style-type: none">• Diffusion d'un avis Euronext annonçant la radiation des actions ARCHOS sur Euronext Paris• Diffusion d'un avis Euronext annonçant l'admission des actions ARCHOS sur Euronext Growth Paris• Mise en ligne du document d'information
11 décembre 2020	Transfert effectif : radiation des actions ARCHOS d'Euronext Paris et admission sur Euronext Growth Paris

A propos d'ARCHOS :

ARCHOS, pionnier dans l'électronique grand public, a sans cesse révolutionné ce marché. La marque française a ainsi été la première à proposer un lecteur MP3 à disque dur en 2000, un baladeur multimédia en 2003, des tablettes Google Android en 2009, un écosystème pour la maison intelligente dès 2014 et PicoWAN, le 1er réseau collaboratif dédié aux objets connectés, en 2016. Aujourd'hui, ARCHOS conçoit et démocratise des produits à forte valeur d'innovation : solutions mobiles, intelligence artificielle & IoT et blockchain. Avec un siège social en France et un bureau en Asie, Archos est coté sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris, ISIN Code : FR0000182479.

www.archos.com

Contact :

Loïc Poirier
Directeur Général

Email : poirier@archos.com